REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CSE OU A LA CSSCT – INITIAL

FORMATION

OBJECTIFS

 Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail.

PROGRAMME

- 1. Les enjeux de la prévention
- √ Hygiène, sécurité et conditions de travail
- ✓ Responsabilité civile et pénale
- 2. Les acteurs de l'hygiène et sécurité
- ✓ Acteurs internes et externes (DIRECCTE, CARSAT, médecin du travail...)
- ✓ Encadrement : délégation de pouvoir
- 3. Les Prérogatives du CSE en matière de SSCT
- √ Aspect réglementaire, le fonctionnement
- √ Les rôles et missions, les responsabilités et les limites
- ✓ Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation
- 4. Cadre réglementaire
- √ Danger grave et Imminent,
- \checkmark Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention...
- 5. Etudier les accidents du travail
- ✓ Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
- ✓ Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes
- 6. La Visite Sécurité
- ✓ Facteurs potentiels d'accidents
- √ Les moyens d'observation
- √ Savoir échanger avec les salariés
- √ Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion
- 7. Analyser une Situation de Travail
- √ Les principaux types de risques
- ✓ Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique
- ✓ Principes généraux de prévention
- √ Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité
- √ Pénibilité au travail



Prérequis:

Connaissance des postes de travail de l'entreprise et des principaux risques.



Public:

Toute personne désignée au CSE



Durée:

5 jours soit 35 heures, De 1 à 10 stagiaires



Dates et horaires :

11, 12, 13 18 et 19 mars 2025



Tarif en inter entreprises 2.000€ ht par entreprise

Modalités et délais d'accès : Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation



Formation assurée par : Cyril MAGNIN



VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX Tél : 06.33.01.47.93 mbertreux@maisondesentreprises.com



REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CSE OU A LA CSSCT

FORMATION

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

SUIVI ET ÉVALUATION

QCM

VALIDATION

• Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

ACCESSIBILITE PSH

A la Maison des Entreprises :

- Salles de formation situées en RDC, accessibles en fauteuil roulant
- Bâtiments accessibles par rampe d'accès
- Places de parking réservées aux personnes en situation de handicap
- Il est possible de mettre en place un accompagnement personnalisé en contactant le référent handicap de DEFI2 CONSEIL...

En entreprise:

• Selon les conditions d'accessibilité de l'entreprise



VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX Tél: 06.33.01.47.93 mbertreux@maisondesentreprises.com

